

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	25
Absent :	1
Procurations :	7
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

DG/52-2023**Future crèche municipale : actualisation du plan de financement**

Vu la délibération N°PACV/95-2021 du 30 septembre 2021 prise par le Conseil Municipal en date du 30 septembre 2021 portant approbation de l'Avant-Projet Définitif,

Vu la délibération N°DG/13-2022 portant approbation de l'actualisation du plan de financement de la future crèche municipale,

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023 (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 4),

ENTENDU que par délibération n°2021-95 du 30 septembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD) pour la construction d'une crèche municipale au sein de la résidence Urbanescence pour un montant de travaux estimé à 2 637 321.54 € HT hors aménagement extérieur, ainsi que son plan prévisionnel de financement.

ENTENDU que ce dernier a été modifié par délibération n°2022-13.

CONSIDERANT que suite à plusieurs réunions de travail avec les partenaires institutionnels, certains d'entre eux ont confirmé l'éligibilité du projet à un accompagnement financier.

CONSIDERANT qu'afin de permettre aux différentes institutions sollicitées de poursuivre l'instruction du dossier, il convient de faire approuver le plan de financement prévisionnel actualisé comme suit :

DEPENSES en € HT		RECETTES en €		
Coût total du projet	2 637 321.54	FEDER	799 857	30.33%
		Etat (DSIL)	395 000	14.98%
		CAF	575 000	21.80%
		Région Occitanie	100 000	3.79%
		Département de l'Aveyron	120 000	4.55%
		Rodez Agglomération	120 000	4.55%
		Ville d'Onet-le-Château	527 464.54	20.00%
Total	2 637 321.54	Total	2 637 321.54	100.00%

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (27 pour ; 5 contre : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL) ; 0 abstention) :

- approuve plan de financement prévisionnel actualisé de ce projet tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **1 4 AVR. 2023**

Et de la publication le : **1 7 AVR. 2023**